

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

# JOURNAL D'Hygiène Populaire

ORGANE OFFICIEL DE LA

SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

## COMITÉ DE RÉDACTION.

DR A. T. BROSSÉAU.  
DR NORBERT FAFARD.  
A. HAMON, (Paris).  
DR H. E. DESROSIERS.  
DR A. LAMARCHE  
H. R. GRAY.  
DR A. G. A. RICARD.  
DR J. E. BERTHELOT.  
DR, S. LACHAPELLE.

DR J. A. LARAMÉE.  
DR E. P. LACHAPELLE.  
DR A. B. LAROCQUE.  
DR A. A. FOUCHER.  
J. L. ARCHAMBAULT.  
DR A. LAPORTE.  
L. DAGRON RICHER.  
DR G. ARCHAMBAULT.  
DR. A. T. BRISSON.

DR W. H. HINGSTON.  
DR W. MOUNT.  
DR L. J. V. CLÉROUX.  
C. A. PFISTER,  
L. H. ARCHAMEAULT.  
EMILE VANIER.  
DR LS. LABERGE.  
DR S. DUVAL.  
DR. A. PICHÉ.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : DR J. I. DESROCHES.

Le Journal paraît le 1er et le 15 de chaque mois.

**Prix de l'abonnement : \$1.50 par année, payable d'avance.**

*Tout ce qui concerne l'administration du journal doit être  
adressé au*

No. 189 Rue Amherst, ou 25, rue Ste. Therese  
ou Boîte 2027 P.O., Montreal.

Voir sommaire à la page 3.

IMPRIMERIE W. F. DANIEL, Coin des rues St-Gabriel et Ste-Thérèse.

# BUREAU PUBLIC D'ANALYSES

---

C. A. PFISTER  
PROFESSEUR DE  
PHYSIQUE et de CHIMIE  
— A —  
L'ECOLE POLYTECHNIQUE  
No. 162 Rue Mignonne.  
Coin St-Denis.  
MONTREAL.

N. FAFARD, M. D.  
PROFESSEUR DE  
CHIMIE  
— A —  
L'UNIVERSITE LAVAL  
344 Rue Amherst 344  
MONTREAL.

---

Analyses Chimiques Qualitatives et Quantitatives—Essais de Minéraux—Doc-  
masie—Substances Pharmaceutiques—Produits Industriels—Denrées Ali-  
mentaires et Boissons—Examens Microscopiques—Recherches Toxicolo-  
giques, Etc., Etc.

Consultations sur les questions de Chimie et de Physique Industrielles, Etc.

---

---

## SOUVENIR !

---

*Nos lecteurs savent qu'il n'y a pas de meil-  
leurs souvenirs de famille que la PHOTO  
GRAPHIE de ceux qui nous sont chers.*

*C'est une seconde mémoire du cœur que nous  
mettons sous les yeux de nos parents et de nos  
amis. Nous leur présentons aujourd'hui un  
artiste de talent,*

**Monsieur Henri Larin,**

**No. 18, Rue St-Laurent, Montreal.**

## SOMMAIRE.

**BULLETIN** : — Rapport sanitaire de Montréal ; Les water closets ; L'eau à Berlin ; L'eau à Dunkerque ; Professions intellectuelles.— **REVUE DES JOURNAUX** : — La peur chez les enfants ; — L'avarice et les avares. — **VARIETES** : — Edit concernant l'hygiène et la salubrité à Madrid.— Exposition internationale des sciences et des arts industriels.

## ADMINISTRATION :

Pour ce qui concerne la rédaction ou l'administration, s'adresser par lettre au Dr. J. I. Desroches No 189 rue Amherst ou Boite 2027. Bureau de Poste, Montréal.

L'abonnement au Journal d'Hygiène Populaire est de \$1.50 par année, payable d'avance. Ce montant peut être remis par mandat-poste payable au Dr. J. I. Desroches.

**MM. LES ABONNES SONT PRIES DE DONNER A L'ADMINISTRATION AVIS DE LEUR CHANGEMENT DE RESIDENCE.**

Les manuscrits restent la propriété du journal.

Nos seuls agents autorisés pour toute la Province sont M Ls Robitaille, pharmacien à Joliette et M O. Trudel de Montréal. Mr. Robitaille est en même temps, notre Correspondant.

Le Journal d'Hygiène Populaire étant le seul journal d'Hygiène publié en langue française sur ce continent est l'organe de publicité le plus direct offert aux pharmaciens, commerçants de produits hygiéniques. Comme le Journal d'Hygiène Populaire a une grande circulation dans les diverses parties du Canada, surtout de la Province de Québec, les pharmaciens, industriels et autres y trouveront un bon moyen de publier leur annonce (soit sur la couverture, soit sur des feuillets extras.)

### TARIF DES ANNONCES.

Une page 12 mois.....	\$ 80.00
“ “ 6 “ .....	45.00
Une demi page 12 “ .....	50.00
“ “ 6 “ .....	30.00
Un quart de page 12 mois.....	30.00
“ “ “ “ 6 “ .....	20.00

#### Feuillets Extras.

Une page 12 mois.....	\$ 85.00
“ “ 6 mois.....	50.00
Une demi page 12 mois.....	50.00
“ “ “ “ 6 “ .....	30.00

J. B. RESTHER, }  
35 années d'expérience. } Architectes, Evaluateurs, etc.  
J. Z. RESTHER, }

J. EMILE VANIER,  
Ingénieur Civil, Arpenteur Provincial, ancien Elève de l'Ecole Polytechnique, Directeur du Bureau des arpenteurs de Québec

# RESTHER, RESTHER & VANIER,

## INGENIEURS CIVILS ET SANITAIRES, ARPENTEURS PROVINCIAUX ARCHITECTES.

BUREAUX 5, 6, 7 & 8 : NO. 61 RUE ST-JACQUES  
**MONTREAL.**

**Brevets d'invention, Marques de Commerce**  
Dessins de Fabriques, Droits d'Auteur (Canada et Etranger).

Les Corporations et le public sont respectueusement invités  
à correspondre.

MAISON FONDÉE EN 1859.1

HENRY R. GRAY

CHIMISTE-PHARMACIEN

114, RUE ST-LAURENT, 114,  
MONTREAL.

---

*Médecins, Hopitaux, Dispensaires, Couvents, Collèges, Universités  
etc., fournis de Drogues. Appareils chimiques à conditions  
libérales, au prix du gros, qualité garantie*

---

◁ T. CODERRE ▷

PHARMACIEN

NOS. 87 ET 89 RUE ST. ANTOINE  
MONTREAL.

---

Médicaments purs, produits chimiques et pharmaceutiques de toutes sortes fournis aux médecins à très bas prix.

Les drogues et produits chimiques sont parfaitement purs et strictement garantis.

Commandes par la poste, soigneusement et promptement remplies.

Les marchandises commandées par les médecins résidant en dehors de la ville, seront emballées et livrées aux agents d'Express ou de Freight sans frais.

On trouvera toujours chez-moi les préparations pharmaceutiques les plus récentes et les remèdes les plus nouveaux.

Procurez-vous ma liste de prix.

Pendant le mois d'Août *seulement* nous vendrons la "QUININE DE HOWARD & FILS" @ \$1.00 l'once; L'Iodure de Potasse, le Bismuth, le Salicylate de Soude et la poudre d'Opium sont au-si en baisse. LE MURIATE ET L'ACETATE DE MORPHINE à \$2.00 l'once.

# JOURNAL D'HYGIENE POPULAIRE

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

VOL. III

MONTRÉAL, 15 SEPTEMBRE, 1886

NO. 9.

## BULLETIN

### RAPPORT SANITAIRE DE LA CITÉ DE MONTREAL.

Le rapport de l'État Sanitaire de la Cité de Montréal pour l'année 1885 est terminé, mais nous ne pouvons en donner aujourd'hui un aperçu au lecteur, car nous n'avons pas encore eu le temps de l'étudier. Cependant nous avons lu avec satisfaction la dernière partie de cet excellent Rapport qui contient des suggestions très pratiques dans l'organisation Sanitaire de notre ville. C'est pourquoi nous nous faisons un plaisir de la reproduire en entier.

\* \*

L'année qui vient de finir est si importante au point de vue sanitaire, les faits qu'elle nous a montrés ont tant d'intérêt, présentent un si grand enseignement par eux-mêmes, que je crois ne pouvoir mieux finir ma tâche, Messieurs, qu'en vous soumettant quelques considérations sur le système sanitaire de notre ville et en vous faisant les suggestions que je crois propres à remédier aux défauts d'organisation que la pratique m'a révélés.

Je sais que votre puissant concours est acquis d'avance à toute mesure rationnelle et équitable, mais néanmoins nous ne pouvons nous dissimuler les obstacles que nous rencontrons d'autre part, pour la mise à exécution des mesures que j'ai l'honneur de soumettre à votre bienveil-

lante considération. La plupart d'entre elles sont de nécessité absolue pour le bon ordre et la santé publique, et nous savons tous que, si elles avaient existé auparavant, la variole n'aurait pu établir parmi nous son empire de mort et de désolation.

L'épidémie de l'année dernière nous a pris par surprise, alors que nous n'étions nullement en état de la combattre à son début. Et c'est à ce manque de précautions que l'on doit attribuer la rapidité de l'extension de la maladie. Ce fait, très malheureux à constater, ressort clairement du rapport intéressant que notre dévoué président Monsieur H. R. Cray a bien voulu faire sur la source et les causes de l'épidémie.

Devant une leçon aussi terrible que celle de l'année dernière, il incombe à tous les bons citoyens et principalement aux autorités, de prendre les mesures nécessaires pour empêcher le retour de semblable calamité; il faut à tout prix extirper le mal dans sa racine et c'est dans ce but que je me permets de vous soumettre les réformes ci-après spécifiées.

*Statistiques.*— Le Bureau de Santé est spécialement établi pour veiller à la prévention des maladies; il doit donc être parfaitement au courant de tout ce qui se rapporte, même de loin, à la Santé Publique. Les moyens les plus propres à lui faciliter le contrôle de l'état sanitaire sont :

1. Les statistiques vitales et mortuaires.



“ qui ont assisté, s'ils peuvent signer, au cas contraire il en est fait déclaration.

D'autre part, la sec. 14 du règlement concernant la santé (No. 105) dit :

“ Advenant tout cas de décès dans la dite cité, le médecin qui y a donné ses soins, ou si nul médecin n'a donné ses soins au défunt, un membre ou un ami de la famille du défunt délivrera, avant l'inhumation du défunt, à tel surintendant un certificat signé par le dit médecin, ou membre ou ami, spécifiant les noms, âge, lieu de naissance, date, lieu du décès, et la nature de la maladie qui a occasionné la mort ; et nul surintendant n'entrera et ne permettra l'inhumation d'aucun corps mort avant d'avoir tel certificat. ”

A la lecture des articles ci-dessus, on est frappé des incon vénients qui doivent nécessairement résulter du système en vigueur.

D'abord l'art. 67 ne prescrit pas l'enregistrement de la cause du décès, et comme l'art. 39 défend d'insérer aucune autre mention que celles qu'exige l'art. 67 nous nous trouvons forcément sans aucune indication concernant ces causes de mortalité. Il est regrettable que nos législateurs n'aient pas compris l'importance capitale de ce renseignement et qu'ils n'en aient pas ordonné la stipulation dans les registres des Actes Civils.

De plus, cet article ne s'appliquant qu'aux sépultures et non aux décès nous n'avons et ne pouvons avoir aucun renseignement concernant les personnes mortes à Montréal, mais enterrées dans une autre municipalité. Pour ces dernières personnes l'inscription du décès devra être rendue obligatoire au Bureau de Santé qui a toujours intérêt à connaître exactement le chiffre de la mortalité.

Nos autorités municipales ont compris

qu'il y avait une lacune dans la loi et elles ont voulu y remédier par le sect. 14 précitée qui dit que le médecin, ou à défaut du médecin un membre ou un ami de la famille du défunt doit délivrer un certificat mentionnant entr'autres la cause de la mortalité.

On pourrait croire que cette réforme remédie complètement au défaut de la loi, mais il n'en est rien parce que ces certificats sont souvent dressés par des parents ou amis et ce n'est que par exception que, parmi ces personnes, nous en rencontrons qui soient compétentes à déterminer les causes pathologiques de la mort. Pour donner une idée de la valeur de leurs certificats, il suffit d'en prendre quelques uns au hasard et nous trouvons les réponses suivantes : *mort endoyé, mort du mal de tête, mort de maladie grave mais non contagieuse, mort dans sa paroisse*, et autres réponses tout aussi typiques ; même les jurés, aux enquêtes tenus par le Coroner, ne sont pas souvent plus explicites, car ce sont eux qui nous disent : *mort par la visite de Dieu, trouvé mort*.

A tout prix, il nous faut remédier à ce mauvais système et arriver à voir la cause de la mortalité établie exactement par un homme de l'art. Les enterrements ne devraient pouvoir se faire sans la production d'un tel certificat, même pour les personnes mortes en dehors de la ville, mais enterrées à Montréal. Au cas où le malade serait décédé sans le secours d'un médecin, un médecin de district serait chargé de délivrer ce certificat après examen .

Cette œuvre serait beaucoup simplifiée si le bureau de Santé était autorisé à émettre les formules de certificats, qui devraient être remises, exactement remplies par un médecin, aux gardiens des

cimetières. Ceux-ci nous les retourneraient avec leurs rapports hebdomadaires, et ainsi nous aurions un guide bien certain pour l'action du Bureau de Santé.

Indépendamment du point de vue hygiénique, c'est même une mesure de sécurité qui s'impose et aurait peut-être pour effet d'éloigner les tentatives de crimes dans certains cas.

Dans d'autres villes, comme Philadelphie, on a si bien compris l'importance des statistiques mortuaires, qu'on a alloué une certaine somme afin d'établir par autopsie, la cause précise du décès, dans les cas douteux. Montréal restera-t-il en arrière sous ce rapport? Il faut espérer que non pour la bonne réputation de notre chère ville.

Les Laberge.

#### LES WATER CLOSETS.

M. M. le président H. R. Gray et le Dr. W. Mount du Comité de Santé, se sont faits les admirateurs convaincus et les avocats habiles des water closets. A la dernière séance de ce comité, M. l'échevin Mount proposa de nouveau l'exemption de taxe sur les water closets pour tous les locataires payant un loyer moins de \$ 150, voulant ainsi favoriser l'abolition des fosses fixes. On pouvait croire au premier abord que le système de water closets, admis comme le système le plus hygiénique, serait accepté par toute l'Edilité Montréalaise. Mais non, il y a eu conteste. Cependant, si on avait voulu y voir de plus près, nous en sommes convaincus, aucun n'aurait osé douter de l'effet d'une pareille amélioration dans la salubrité de la ville. Pour s'en convaincre, nous avons Londres, où les égouts sont en général mal construits et mal tenus, cependant les water closets sont admis

dans toutes les maisons; aussi la propreté et la salubrité dans les maisons anglaises sont elles incontestables. D'ailleurs la statistique montuaire est là pour prouver cette avancée. Nous ne prétendons certes pas que l'idéal hygiénique ait été réalisé dans les maisons anglaises, mais n'est il pas évident que tout est relatif. Les water closets qui fonctionnent dans la plupart des appartements confortables de notre ville laissent encore beaucoup à désirer au point de vue d'une rigoureuse installation hygiénique; et si, dans un avenir prochain, tous les garnis, tous les maisons d'ouvriers possédaient un système de water closets favorisant plus ou moins la propreté et la salubrité, ne serions nous pas encore en droit de dire qu'un progrès immense a été accompli en hygiène?

La position de notre ville est des plus favorables au système de tout à l'égout. Comptant avec les moyens faciles d'augmenter la quantité de notre approvisionnement d'eau, nous devrions chercher à favoriser le plus possible le système du tout à l'égout en commençant par l'établissement des water closets.

Cette réforme pour l'assainissement de notre ville est la seule logique et acceptable.

DR. J. I. DESROCHES.

#### CHRONIQUE DE L'HYGIÈNE EN EUROPE.

##### L'EAU A BERLIN.

Berlin, qui a une population de 1. 120 000 habitants, est approvisionné de plusieurs sortes d'eaux recueillies à différentes distances dans les environs. Une partie est prise dans la Sprée, en amont de la ville, ce sont les ouvrages de Stralau où

se trouvent installées des machines élévatoires à vapeur. L'autre partie vient du lac Tœgel. C'est la région Ouest de la ville qui est desservi par la Sprée tandis que la région Est l'est par le Tœgel. L'eau est filtrée avant d'être dirigée sur Berlin. Un filtre énorme, en maçonnerie cimentée, reçoit par sa partie inférieure le canal de collectionnement (Sammel-canal) ; l'eau traverse de bas en haut, une couche de pierres, puis une de gravier, enfin une de sable. De là elle va remplir jusqu'à la hauteur de 2m50, une écluse surmontée d'une cheminée de ventilation. Elle passe, de cette écluse, dans une chambre de protection, où elle ne s'élève pas à plus de deux mètres ; enfin dans le réservoir d'eau pure, qui n'en admet pas plus de 1m 50 de hauteur et sur lequel s'abouchent à la fois le canal de conduite et le canal d'évacuation. \*

Pour les besoins publics, arrosage des rues, des boulevards, des jardins, etc., il est employé 15 0/0 de la quantité d'eau totale qui s'élève à environ 120. 000 mètres cubes ; 85 0/0 sont employés pour les usages domestiques et industriels ; soit 107 litres par tête d'habitant et par jour y compris l'arrosage des rues et 90 seulement pour les usages domestiques et industriels.

La canalisation des rues est faite en tuyaux de fer fondu ; les réservoirs placés dans la ville ne servent qu'à égaliser le service de la distribution qui se fait directement au moyen des machines à vapeur et des réservoirs placés au point de départ. La contenance totale des réservoirs d'alimentation et d'égalisation est de 40. 000 mètres cubes.

La distribution de l'eau se fait dans les maisons sous pression sans interposition de réservoirs à la partie supérieure des

immeubles. Les tuyaux de distribution intérieure des 18500 maisons alimentées d'eau sont en plomb. L'eau se vend depuis 0 37 jusqu'à 19 centimes le mètre cube. Ces renseignements que nous devons à l'obligeance de M. Henry Gill, le Directeur des travaux d'eaux de la ville, montreront à nos lecteurs que Berlin n'est pas très favorisé en ce qui concerne l'alimentation et la distribution des eaux potables.

L'EAU A DUNKERQUE.

La ville de Dunkerque reçoit pour son alimentation l'eau du canal de Bourbourg. La prise d'eau est faite à une certaine distance de la ville, et l'eau est amenée par un aqueduc dans un réservoir situé à l'est de la ville. Tous ces travaux ont été faits sous la direction de M. Frédéric Pauwell, ingénieur très distingué. L'aqueduc d'amenée, d'une longueur de 15 00 mètres, est en brique et en chaux hydraulique ; sa construction a été pleine de difficultés à cause des infiltrations qui se produisaient sans cesse. Le réservoir est établi à l'intérieur même des fortifications de la ville ; il est enveloppé de terre de toute part, tant latéralement que dans la partie supérieure, ce qui permet de conserver à l'eau sa fraîcheur en été et de la préserver contre la gelée en hiver. Il est à trois compartiments d'une contenance totale de 500 mètres cubes et pouvant être vidés isolement pour nettoyage ou réparation.

Le filtre est divisé en 4 compartiments d'une surface totale de 500 mètres carrés ; chaque compartiment peut être isolé. Il se filtre 8 mètres cubes d'eau par mètre superficiel pour 12 heures avec une hauteur d'eau sur le filtre de 2m à 2m 50. Les quatre compartiments pouvaient ainsi filtrer par 24 heures un volume d'eau de 8000 mètres cubes. La couche filtraute

(1) — J. Arnould — article Eau in Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales. — Paris 1885.

se compose ainsi en prenant de bas en haut, l'eau se filtrant de haut en bas :

	épaisseur.
Briques de champ .....	om,13
Carreaux perforés en ciment	
de Portland	om,03
galets .....	om,15
escarbilles moyenne grosseur .....	om,05
"    fines .....	om,05
"    très fines .....	om,05
sable des dunes .....	om,20

—  
épaisseur totale om,66

Ce filtre a d'abord très bien fonctionné, mais, par suite de la négligence des exploitants, il n'a pas tardé à être abandonné comme filtre et à servir comme réservoir. Une disposition permettait de nettoyer facilement le filtre ; il suffisait de faire arriver l'eau par le bas de la couche filtrante.

Les machines élévatoires, au nombre de deux, sont chacune d'une puissance de 11 chevaux, en eau montée.

La ville de Dunkerque a une population de 35 000 habitants ce qui lui fait par 24 heures et par tête d'habitant un quantum de 57 litres ; quantité tout-à-fait insuffisante.

L'eau du canal de Bourbourg est impropre à l'alimentation. En effet elle est souillée par les eaux résiduaires des usines, par les égouts qui se jettent dans la rivière l'Aa dont le canal n'est qu'une dérivation. Dès 1869 époque à laquelle on faisait les travaux de distribution, l'insalubrité des eaux de Bourbourg avait été signalé ; depuis cette époque cela n'a fait que croître et embellir. Aussi le conseil municipal de Dunkerque s'est décidé à faire étudier une nouvelle distribution à l'aide d'eau de source. Dans sa séance du 30 avril 1886, il a accordé l'exploitation et la concession de la nouvelle distribution à

une société qui se servirait des sources d'Eperlecques qui sont situées au Sud Ouest de Dunkerque. Malheureusement la quantité d'eau ainsi amenée sera encore bien insuffisante, d'après les desiderata des hygiénistes, quoi que supérieure à celle actuelle. En outre l'eau du canal de Bourbourg continuera à être employée pour l'arrosage des rues, etc. Il y aura deux canalisations destinées l'une aux besoins domestiques (eau de source), l'autre aux besoins publics (eau du canal). C'est là un état de chose que nous ne saurions approuver, car une seule et unique distribution d'eau est bien préférable. Cela évite toute tentative des intéressés de mélanger les deux sortes d'eaux ; de plus si les théories microbiennes sont vraies, il est très dangereux d'arroser les rues avec une eau contenant des germes, bactéries comme celles contenues dans une eau où arrivent toute les déjections. Il eut donc été préférable à la Municipalité de Dunkerque de supprimer l'eau du canal et de ne donner pour tous les besoins de l'eau de source ; cela était possible et un jour ou l'autre, elle sera obligée d'en venir là.

A. HAMON.

## HYGIÈNE DES PROFESSIONS

### PROFESSIONS INTELLECTUELLES.\*

Que ceux qui sont destinés à passer leur vie dans les nobles travaux de l'esprit, quels qu'ils puissent être, donnent à leur existence plus de soins et de ménagement. Hommes précieux et rares, votre vie appartient plus à la société qu'à vous-mêmes ; conservez-vous pour elle, c'est un ordre qu'elle vous donne avec l'hygiène,

Suite, voir le No. 8 de ce journal.

c'est son droit ! Voulez-vous cultiver longtemps cet art qui vous passionne, cette science qui vous captive ? écoutez et obéissez.

L'on sait tous que le labeur intellectuel a pour premier effet de pousser le sang vers le cerveau avec violence : tout organe qui travaille a une puissance d'attraction qui fait que le sang s'y précipite avec force. Le cerveau semble avoir besoin de ce stimulant physique pour que la pensée s'y élabore avec facilité et clarté.

Cette tention continuelle du sang vers un organe aussi impressionnable que le cerveau développe une foule de maladies qui sont le malheur des hommes d'étude, et rend plus courte la vie de ceux qui devraient vivre longtemps pour l'honneur et le bonheur de l'humanité.

Le premier devoir de l'homme de cabinet sera donc de varier son travail de manière à ce que le sang circule en égale proportion dans toutes les parties de son corps. Pour parvenir à ce but il ne négligera aucune précaution.

Le travail sera partagé entre l'agréable et l'étude principale : les spécialistes le sont trop et ne donnent pas une part assez large à la culture des arts d'agrément, qui nous dédommagent si généreusement des sacrifices que nous leur faisons. Que de cerveaux ramollis promptement pour avoir été trop exclusifs, trop constants dans la tâche imposée, pour avoir méconnu cette grande vérité qui devraient être la devise de tous les travailleurs intellectuels : harmonie, santé dans la variété !

Le repos dans la variété, voilà ce que doit chercher l'homme d'étude. Michel-Ange n'a peut-être vécu jusqu'à quatre-vingt-dix ans que parce qu'il passait, comme en se jouant, du ciseau à l'équerre, et de celle-ci au pinceau.

Le premier avantage qui résultera de cette habitude sera de décongestionner le cerveau, de le débarrasser de la masse sanguine qui le fatigue. Qu'on consulte la statistique de l'aliénation mentale. Quel long et triste martyrologe de la science et des lettres !

Le changement dans le travail amène le changement dans la position : la tension de l'esprit porte le sang au cerveau, la position trop longtemps assise congestionne le ventre et les organes qu'il contient.

La constipation, les obstructions viscérales de l'abdomen, les maladies des reins et de la vessie sont les compagnes inséparables de la vie studieuse du cabinet. La position debout faisant place à la position assise, le sang circulera aux extrémités inférieures et ces accidents seront moins fréquents.

Au sujet des diverses positions à prendre au point de vue de l'hygiène de l'étude, je ne puis m'empêcher de citer un passage de Réveillé-Parise, où cet auteur nous présente une curieuse collection des positions bizarres que des savants se plaisaient à prendre en étudiant.

„ Milton, dit-il composait la nuit ou dans un fauteuil, la tête renversée en arrière. Bossuet se mettait dans une chambre froide et la tête chaudement enveloppée. Lorsque Fox avait fait quelques excès de table et qu'il se retirait dans son cabinet, il s'enveloppait la tête d'une serviette trempée d'eau et de vinaigre, et il travaillait quelquefois dix heures de suite. On assure que Schiller composait en se mettant les pieds sur la glace. Mathurin, l'auteur de Bertram et de Melmoth, se retirait du monde pour composer. Quand l'inspiration le saisissait, il plaçait, dit-on, un pain à cacheter entre ses deux soucils, et ses domestiques, avertis par

ce signal, n'approchaient plus de lui. Jérôme Bentham jetait ses idées sur de petits carrés de papier qu'il empilait les uns à côté des autres, et ces longues brochures de notes étaient la forme première de ses manuscrits. Napoléon lui-même avait son mode particulier de méditation et de travail. " Quand il n'y avait pas de conseil, dit Bourienne, il restait dans son cabinet, causait avec moi, chantait toujours, coupait, selon son habitude, le bras de son fauteuil, avait quelquefois l'air d'un grand enfant ; puis, se réveillant tout à coup, indiquait le plan d'un monument à ériger ou dictait de ces choses immenses qui ont étonné ou épouvanté le monde. "

Si tous ces grands esprits eussent fait pour observer les lois de l'hygiène les sacrifices qu'ils se sont imposés pour satisfaire à de petits caprices, leur santé en eut fait son profit. Harvey, Bacon, Leibnitz, Bossuet, Linné, Buffon, d'Alembert et autres ont payé chèrement en effet leur passion pour l'étude : la gravelle, les calculs ont été leur héritage.

Dr S. LACHAPELLE.

## REVUE DES JOURNAUX

### LA PEUR.

#### LA PEUR CHEZ LES ENFANTS.—

Mon collègue Preyer, un des embryologistes les plus distingués, a eu cette heureuse idée, et son livre sur *l'Ame des enfants* est une des œuvres les plus intéressantes de la psychologie moderne.

Dès le premier jour qui suit la naissance, le visage de l'enfant change subitement d'aspect, si on le place en face de la fenêtre, ou si l'on projette l'ombre de la main sur ses yeux.

Le second jour, il ferme vivement les yeux quand on approche une lumière, et si, à peine éveillé, on lui présente une lumière, il rejette fortement la tête en arrière.

Dans ce cas, l'enfant réagit, non par peur, mais par suite d'une vive sensibilité. En effet, un enfant de quelques mois, qui regarde les nuages ou une surface couverte de neige, ferme les paupières plus souvent et plus vivement qu'un adulte.

Pendant le premier mois, l'enfant ne mue pas encore les paupières lorsqu'il entend du bruit, ou si l'on fait semblant de mettre le doigt devant ses yeux.

Chez l'enfant de Preyer, ce mouvement s'est produit pour la première fois le cinquante-septième jour, et il est devenu régulier et constant à partir du soixantième. Nous ne pouvons pas croire qu'un enfant de neuf semaines puisse déjà avoir l'idée d'un danger, et ferme les yeux, ou lève les mains, de peur. Ce ne peut être pour lui le résultat de l'expérience ; il n'a pas encore eu l'occasion de savoir ce qui peut lui nuire. Il est bien plus naturel de penser que ce fait est analogue à celui du mouvement des yeux déjà observé à la première heure de la vie.

L'apparition soudaine d'une ombre, ou l'audition brusque d'un bruit, constituent des sensations désagréables, et le système nerveux troublé dans sa quiétude réagit par un mouvement réflexe, comme il arrive pour beaucoup d'enfants qui pleurent lorsqu'ils entendent le tonnerre, bien qu'ils ignorent ce que c'est, ou qui éprouvent une secousse quand une porte bat, ou qu'un objet tombe par terre.

Preyer a observé que, dans la septième semaine, son enfant éprouvait une secousse, et levait tout à coup la main sans s'éveiller, quand quelque bruit se produisait tout à coup.

s  
l  
à  
u  
d  
tr  
  
le  
leu  
un  
pe  
ent  
en  
pas  
ma  
ou  
La  
des  
le n  
taire  
déjà  
qu'il  
qui t  
une  
lais  
tom  
leurs  
fait P  
lorsq  
  
La p  
fonda  
die pr  
Le dia  
bit de  
s'est en

Un enfant de sept mois, devant lequel on ouvrait et on fermait un éventail, a manifesté le plus grand étonnement. L'œil écarquillé, le regard fixe, la bouche béante, ne sont pas uniquement des signes de peur, car il fait de même si on lui ôte le lait, et s'il veut revoir la mamelle.

Dans ce cas, l'œil devient brillant par suite d'une sécrétion plus abondante de larmes. Le premier sourire se montre avec les yeux grands ouverts. L'enfant a une tendance à ouvrir les yeux lorsqu'il a du plaisir, et à les fermer dans le cas contraire.

Comme les animaux et les insensés, les enfants s'épouvantent de tout ce qui leur est inconnu, dès qu'ils en ont fait une expérience pénible. Quelquefois la peur est subite; d'un jour à l'autre, un enfant peut devenir timide, et s'effrayer en voyant une personne qu'il ne connaît pas, ou se mettre à crier si le papa ou la maman prennent des attitudes étranges, ou poussent des cris.

La peur qu'ont les enfants des chiens et des chats, avant qu'ils aient pu connaître le motif de leur crainte, est un fait héréditaire. Même plus tard, quand ils ont déjà acquis quelque expérience, la peur qu'ils ont à la vue des chats et des chiens qui tettent serait ridicule, si ce n'était une aversion innée. Souvent ils se laissent tomber par la peur qu'ils ont de tomber, quand ils commencent à faire leurs premiers pas, et, sans qu'ils en aient fait l'expérience, ils ont peur de la mer, lorsqu'ils la voient pour la première fois.

\* \* \*

La peur nocturne, qu'il ne faut pas confondre avec le cauchemar, est une maladie propre aux enfants de trois à sept ans. Le diagnostic est le suivant: Réveil subit de l'enfant peu d'heures après qu'il s'est endormi profondément, expression

très marqué de frayeur, regard fixé sur un point comme s'il s'y trouvait un apparition, absence de conscience, pas de reconnaissance des personnes, pas de réponse aux interrogations, sueur abondante, battements de cœur plus forts, pouls plus fréquent, respiration inquiète, tremblement des membres, température normale.

L'intensité, la durée et la fréquence des accès varient beaucoup; en général, ils durent de cinq à trente minutes, puis l'enfant reprend possession de sa conscience, et se rendort.

Le matin, il ne se souvient de rien. Rarement les accès se répètent plusieurs fois dans la nuit; ils se reproduisent à des intervalles de plusieurs jours. Souvent, après deux ou trois apparitions, ils disparaissent pour toujours.

Les causes de cette affection sont héréditaires ou occasionnelles. Elle afflige plutôt les enfants pâles, délicats, maigres, scrofuleux, anémiques, très intelligents et irritables; les enfants de tempéraments excitables, ou affectés d'une maladie nerveuse y sont prédisposés. Parmi les causes occasionnelles, il faut citer les émotions vives, la fièvre, les maladies du tube digestif. En général, les enfants guérissent. Le pronostic, comme nous disons, est favorable.

Quelques-uns conservent une irritabilité excessive, sont sujets à des palpitations, mais c'est seulement dans des cas exceptionnels que les accès exercent une influence nuisible et durable.

F. HEMENT, *in l'Hygiène Pratique*

#### L'AVARICE ET LES AVARES. \*

##### LES MAUVAIS RICHES

La misère publique est grande en ce moment, il n'y a pas à se le dissimuler.

\* Suite voir les nos. 7 et 8 de ce journal.

Il faut en rebattre, sans doute, des criaileries peu sincères des coryphées du désordre, qui excitent les masses avec de grands mots aussi vides que sonores ; mais cela fait, nous restons en présence de réelles souffrances. A côté des meneurs, il y a de vrais travailleurs, et en grand nombre, qui ne trouvent plus à gagner leur pitance quotidienne. S'ils étaient seuls, ils pourraient encore se suffire ; mais il y a plusieurs affamés aux dents longues, mère et enfants, qui les attendent impatiemment dans le pauvre logis, et qui se désespèrent en comprimant leur estomac creux ! ...

Des causes multiples doivent être invoquées pour expliquer ces misères navrantes ; mais une certaine part de responsabilité doit être attribuée aux mauvais riches, dont les mains sont aussi calleuses que le cœur, dont la sensibilité cuirassée ne s'émeut que tous les trois mois au moment du terme, et qui ferment volontairement les yeux sur les infortunes qui les entourent.

Devant un pareil égoïsme, on serait presque disposé à excuser la haine des prolétaires contre ce qu'on est convenu d'appeler les classes dirigeantes. Les descendants dégénérés de Crésus, qui, du moins, faisait excuser son faste par ses largesses, commencent à se préoccuper des sourdes grondements qui se font entendre au bas de l'échelle sociale. Ces avants-coureurs de l'orage qui se préparent font trembler dans leur fatuité insolente, dans leur impassibilité monnayée ; ils se croyaient invulnérables derrière leurs sacs d'écus, et voilà qu'ils s'aperçoivent qu'ils sont insuffisamment blindés contre les colères et les revendications populaires. Mais à qui la faute ?

Si rien n'est impuni, si le criminel porte le châtement en soi, je suppose de plus

d'un parmi eux doit avoir des remords et que l'heure du *meâ culpa* a sonné.

N'est-elle pas toujours d'actualité la jolie image de Daudet dans les *Rois en exil* ? Des voyageurs sont confortablement installés dans leur wagons de première ; roulés dans leur couverture, ils somnolent dans leur coin au milieu d'une atmosphère tiède. Soudain, un nouvel arrivant s'élançe, essoufflé d'avoir couru pour attraper le train, emportant avec lui l'agitation, les frimas du dehors ; l'air entre à sa suite par la portière ouverte. Chacun maudit l'intrus et se dit : " Nous étions si bien ! "

C'est l'histoire des mauvais riches qui apportent en toute chose un esprit étroit et stérilisateur, l'assoupissement du lazaronne, l'engourdissement de l'huître qui digère. Qu'il s'agisse de défendre leurs convictions politiques ou religieuses, un sentiment analogue les guide : On nous demande de l'argent pour faire triompher notre cause, c'est bien ennuyeux, nos titres sont si sûrs ; nous sommes si assurés de voir nos obligations prospérer, que ce serait un crime de les sacrifier.

Pour faire triompher le candidat qui représente notre drapeau, il faudrait acheter cette commune, ce canton, s'imposer par des bienfaits : Qu'il s'arrange, après tout, cela le regarde. Tant pis si les communards triomphent.

Peut-être même qu'en dépensant beaucoup, le succès ne serait pas pour nous. J'aime mieux m'abstenir.

Et la crainte d'être emportés tôt ou tard par la tourmente révolutionnaire ne parvient même pas à secouer leur torpide indifférence.

Ah ! ce n'est pas parmi eux qu'il faut aller chercher les croyants solides qui n'obéissent à aucune arrière pensée, qui risquent tout avec un courage admirable

et se  
tran  
nem  
caus

"

G. L.  
avaie  
quali  
cieux  
sants  
de ce

" I

est in  
habile  
se tro

" C

doit l  
écono  
habile  
avait t  
fortun

ment :

" (C

orité ?  
rieur q  
un ob  
payer l

second  
gine qu  
cier, c'

" Le

dont il  
plus ar

Les p  
rait trop  
le manq

les aspir  
réalisab  
qu'être e

cessaire  
maire, q  
pensable

ils comp  
ne comp

On épri

et sans espoir de rémunération, position, tranquillité, famille, pour favoriser l'avènement de ce qu'ils appellent la bonne cause.

“ Les parvenus du temps passé, écrit G. Lachaud (Mieux vaut en rire, p. 220), avaient de vilains ridicules et de grandes qualités. Ils étaient importants mais gracieux, susceptibles mais adroits, méprisants pour la foule mais déferents vis-à-vis de certaines supériorités.

“ Le fournisseur enrichi d'aujourd'hui est important mais avare, susceptible inhabile, fier mais ignorant de tout ce qui se trouve au dessus de lui.

“ Où aurait-il appris la générosité? Il doit la fortune à l'entassement de petites économies. Il n'a pas eu besoin d'être habile, comme le parvenu de jadis qui avait tant d'obstacles à vaincre pour faire fortune; il lui a suffi de tromper brutalement sur la qualité ou la quantité.

“ Comment reconnaîtrait-il une supériorité? Tout le monde lui ayant été supérieur quand il s'est agi de lui commander un objet, et inférieur quand il a fallu payer la note, il ne se rappelle que cette seconde partie de l'opération, et s'imagine qu'il est éternellement votre créancier, c'est-à-dire votre maître.

“ Le voisinage des splendeurs déchues, dont il est fier de s'approcher, le rend plus arrogant encore. ”

Les pires révolutionnaires, on ne saurait trop le répéter, sont les avarés, dont le manque de générosité justifie presque les aspirations maïnes et les utopies irréalisables des démagogues. Ils professent qu'être et avoir sont des verbes aussi nécessaires dans la vie que dans la grammaire, que ce sont des auxiliaires indispensables, et ils gardent tout pour eux; ils comptent que les autres, les affamés ne compteront pas: c'est naïf!

On éprouve des révoltes sourdes, qu'il

est bien difficile de maîtriser, en voyant, tant de braves gens condamnés à une lutte farouche, incessante, pour conquérir leur pain quotidien, tandis qu'une foule de nullité et même de gredins, froids à faire tousser, qui ont eu une chance insolente ou recueilli le bénéfice de la parcimonie sordide de plusieurs générations, restent secs comme leur coffre-fort ces infortunes immérités.

Ils se sont endurcis dans la cupidité; il n'y a plus que des angles rentrants au dedans d'eux-mêmes; il ne leur vient même pas à l'idée de faire la part du feu, d'abandonner quelques parcelles de leur superflu. Cependant il suffirait parfois de bien peu pour soulager ceux qui roulent leur existence, sans espoir de repos, comme un rocher de Sisyphe qui leur retombe continuellement sur le cœur.

Que deviendrait la fortune publique si certaines passions ne venaient, de temps en temps, éparpiller les gros capitaux? Avec des parents qui gèrent trop bien leur patrimoine, on en vient à souhaiter des héritiers qui le digèrent. Le labeur opiniâtre et sans halte des pères a dégoûté les enfants d'un travail plus raisonnable et les pousse à l'oisiveté; ils leur livrent aussi la clef des paradis du sport et des alcôves galantes, qu'ils se sont prohibés à eux-mêmes, Nana, la fille du peuple, surgit un beau jour, comme un vengeur, du fumier démocratique, et fait sauter dans sa chemise de prostituée les monacos des fils de famille. Ces derniers, inutiles, flagellants et et efflanqués, neutralisés avant les délais normaux, se débattent dans le vide, en cherchant à remplir d'autre chose que de bâillements les heures de la journée, jusqu'au jour où il sont définitivement broyés sous la meule de pressoir de l'abrutissement.

Il serait plus sage de ne pas abandonner à la fille du peuple cette besogne

fatale, et de prévenir son gaspillage en s'entourant, lorsqu'on le peut, de bonnes œuvres et de souvenirs pacifiants.

Dr, L. GRELLETY, in *L'Hygiène Pratique*.

### VARIETES

L'alcade de Madrid a, le 9 juillet dernier, publié un édit municipal concernant l'hygiène et la salubrité publique. Voici ses principales clauses de cet édit.

“ Les sous-alcades (tenientes de Alcade) et les Commissions déléguées devront visiter les établissements publics, boucheries, cafés, auberges, épiceries, marchés, abattoirs, etc., de façon à veiller à l'observation des mesures sanitaires. Le laboratoire municipal est le seul laboratoire officiel pour déterminer l'état et les conditions des aliments, boissons et substances vendues. Les marchands ou leurs représentants ne doivent, en aucun cas, s'opposer aux visites d'inspections des déléguées de l'autorité.”

“ Il est défendu de falsifier les substances alimentaires, de les exposer et de les mettre en vente ainsi que les matières corrompues et en général tout ce qui offre de mauvaises conditions hygiéniques. Pour la conversation ou la coloration des fruits, conserves, confitures ou autres aliments, il est défendu d'employer des substances nocives.”

“ Aucun marchand ne pourra alléguer de son ignorance relativement à la qualité de ses produits pour éluder toute responsabilité, car le laboratoire municipal a été établi pour que les habitants puissent connaître la qualité de leurs marchandises.”

“ Toute substance falsifiée ou altérée pouvant nuire directement ou non à la santé publique, et toute substance ne pesant pas le poids marqué sera confisquée, l'autorité suivant qu'elle le jugera

convenable ou les détruira ou les donnera aux établissements de bienfaisance.”

“ Le vin devra être pur, non coloré par des substances étrangères, l'alcoolisation avec l'alcool de pommes de terre ne devra pas excéder 2 pour 100.”

“ Le vinaigre sera de vin sans mélange. Celui qui est fabriqué artificiellement portera une étiquette indiquant son origine et sa composition. En aucun cas la vente de vinaigre se composant d'acide sulfurique, nitrique etc., ne sera autorisée.”

“ L'eau de vie et les liqueurs seront fabriquées avec l'alcool de vin pure et ne contiendront aucune substance qui altérerait sa qualité.”

“ Le lait devra être pur et provenir d'animaux sains sans addition d'eau ni d'autres substances étrangères qui le falsifieraient.”

D'autres clauses concernent la vente des viandes, les établissements insalubres, les morts et les enterrements.

Nous ignorons quelles sont les pénalités encourues par ceux qui ne tiendraient point compte de cet édit que nous applaudissons. (*Enciclopedia medico-fermaceutica.*)

\* \* \*

A l'exposition internationale des sciences et arts industriels, il y a une section d'hygiène où nous avons retrouvé les exposants de l'exposition d'hygiène urbaine, M. M. Mallié, Maignen exposent de nouveau leurs filtres, Doultou ses appareils sanitaires, Mauceain sa table scolaire, Porcher et Poupard leurs appareils sanitaires, Besson ses poêles, etc. L'exposition attire toujours beaucoup de monde surtout le soir quand la lumière électrique éclaire le vaste palais des Champs Elysées. Nous reparlerons de cette exposition.

A. HAMON.

# LIQUEUR

## CONCENTRÉE de GOUDRON de NORVEGE

AUX MÉDECINS ET AU PUBLIC EN GÉNÉRAL.

Nous offrons aujourd'hui aux nombreux lecteurs du *Journal d'Hygiène Populaire* un article supérieur destiné à lui rendre de grands services. Qui de nous, en effet, affecté de quelque trouble des voies respiratoires ou urinaires ? Qui de nous peut se vanter d'être exempt de ces affections maussades qu'on appelle catarhes, clous, bouillons, et demangeaisons de la peau. Combien de fois n'avons nous pas constaté, avec une certaine terreur que nos urines étaient chargées de déchets variés et abondants ?

Dans tous ces cas

### LA LIQUEUR DE GOUDRON DE NORVEGE

est la préparation *par excellence* pour ramener notre système à son état normal. Au point de vue hygiénique, cette *Liqueur* a des propriétés véritablement étonnantes. Elle *régularise* les sécrétions rend la respiration *plus large et plus facile* et *tonifie* le système en général,

Le médecin la prescrit avec confiance, les clients s'en servent avec profit et le public doit une dette de reconnaissance aux habiles Pharmaciens qui la *dispensent* à un prix modique, à la portée de toutes les bourses.

Bouteille d'une chopine - - - - - 50 centins

Bouteille d'un demiard - - - - - 25 centins.

**Seuls agents pour le Canada et les Etats-Unis.**

**LAVIOLETTE & NELSON,**

1605 rue Notre Dame e 113 rue St Laurent.



## LA MAISON BARRÉ

Occupe la rue Fortifications à Montréal, à Montréal. Il y a dans ces caves des vins fins, des vermouths, de fines champagne qui y sont préparés pour la plus grande joie du consommateur dont le goût est délicat et exigeant.

Nos lecteurs comprendront que cette entreprise rend un service immense l'hygiène publique, car son succès sera la substitution du vin à l'alcool.

Nous donnons ici un certificat.

Nous soussignés N. Fafard, M. D. professeur de chimie à L'Université Laval et C. A. Pfister professeur de chimie à L'École Polytechnique, certifions avoir examiné trois échantillons de vins canadiens à nous remis le 22 janvier dernier par M. Barré et Cie de Montréal : Vin rouge vin blanc et vin de Sicile.

“ Le premier, vin rouge, d'une densité de 1 à 60<sup>e</sup> F., avait un pourcentage d'alcool de 12.2, un acidité correspondant à 16 milligrammes 3 d'ammoniaque, accusait nettement la présence du tannin.

“ Le second, vin blanc, d'une densité de 0.995 à 60<sup>e</sup> F., avait une richesse alcoolique de 17.4, une acidité totale correspondant à 13 milligrammes 3 d'ammoniaque, accusait une quantité notablement plus faible de tannin.

“ Le troisième, vin de Sicile, densité 1.005 à 60<sup>e</sup> F., avait une richesse de 16.8 p. 100 en alcool une acidité totale correspondant à 15 milligrammes 7 d'ammoniaque, accusait une quantité de tannin intermédiaire entre les deux précédents.

“ Nous n'avons trouvé nulle trace de substances facheuses, de sophistication, d'addition nuisibles, de matières étrangères au vin naturel.

— Les vins étaient d'un bel aspect, limpides, d'un bouquet agréable et particulier pour chacun d'eux. Dégustés, le vin blanc était sec et alcoolique, peu sucré ; le vin rouge, plus sucré, plus acide, avec un goût de framboise particulier à certains raisins de ce continent ; le vin de Sicile plus sucré, très agréable.

Nous devons remarquer que la saveur acide est due surtout à la présence du bitartrate de potasse, élément essentiel des vins naturels ; l'astringence est due au tannin naturel qui donne aux vins leur tonicité.

“ En somme nous avons trouvé dans ces vins les caractéristiques des vins de raisin, ils sont sains, bons et plaisent au palais.

N. FAFARD, M. D. — C. A. PFISTER.

Exposition d'Ottawa, 1884 — 7 premiers prix, un prix extra ; un diplôme ; une médaille d'argent, une médaille de bronze, (36 concurrents) Exposition de London, 1885 — 2 premiers prix et deux seconds prix — Exposition universelle de la Nouvelle Orléans 1886 — Un second prix et deux diplômes.

# BREVET DE HEAP.

## CABINETS A LA TERRE SECHE OU A LA CENDRE

ET  
COMMUNES INODORES POUR CHAMBRES A COUCHER

BUREAU CENTRAL

ET  
SALLES D'ETALAGE

No. 57,  
Rue Adelaide Ouest,  
TORONTO.



OTTAWA, PETERBORO,  
HAMILTON, TO.

OWEN SOUND ET TORONTO

FABRIQUE

HEAP'S PATENT DRY EARTH OR ASHES CLOSET COY (LIMITED)

William Heap, Dir.-Gerant. | J.B. Taylor, Sec.-Tresorier

Ce sont les seuls parfaits Cabinets à la terre sèche au Canada.

Plus de 15,000 en usage.—Couronnes 13 Prix [Medailles].

EXTRAIT D'UNE LECTURE DU DR. J. BAKER EDWARDS, ANALYSTE DU REVENU INTERIEUR, DISTRICT DE MONTRÉAL, SUR DES QUESTIONS IMPORTANTES DE SANTÉ.

Il recommanda fortement l'abolition graduelle des fosses fixes et la substitution des closets à la terre sèche dont on enlèverait fréquemment le contenu. Je crois, dit-il, que c'est le moyen le plus pratique et le plus économique inventé jusqu'ici, que l'on emploie la terre, la cendre, ou tout autres matériaux. *La seule objection pratique faite à ce système disparaît dans le closet breveté de W. Heap dans lequel les liquides sont séparés des excréta solides.*

### VALEUR DES CLOSETS A LA TERRE SECHE.

L'inventeur les proclame les meilleurs du monde entier, ayant été couronnés 13 fois (prix médaille) dans des compétitions publiques contre les célèbres fabricants, Morrill, Moule et autres à l'Exposition sanitaire de Glasgow en 1883, à l'Exposition Internationale d'Amsterdam en 1883 à l'Exposition sanitaire de Dublin en 1884. Il y en a et on peut juger de leur valeur.

EXTRAIT D'UNE LECTURE SUR LES EGOUTS, FAITE PAR ALAN MCDUGAL, C. E. DEVANT L'ASSOCIATION SANITAIRE DE TORONTO.

Le système à la terre sèche est le plus connu. La disposition des vidanges des villes et cités sont de deux sortes : 1o Le système d'égouts sec. 2o Le système à l'eau. La plupart de nos villes sont sous le premier système à Toronto à un degré affreusement préjudiciable. Les nombreux privés sont une cause féconde de maladies, après un certain temps, la saturation du terrain atteint les puits. Les privés sont dans le voisinage des demeures et des puits, c'est la disposition la plus dégoûtante possible. L'enlèvement des vidanges est une source certaine de danger. *Le système à la terre sèche est le meilleur système et si on s'en sert convenablement, ne met pas en danger la santé publique.*

Il refusa aux closets à la cendre, le système ténue tel qu'employé à Manchester, Rochdale, Angleterre, et exhiba alors un modèle des closets à la terre sèche brevets de W. Heap tel qu'érigé sur le terrain de l'Exhibition à Toronto. Il avait inspecté ces closets pendant qu'ils étaient à l'usage du public et trouva qu'ils répondaient admirablement au but, Il croit qu'un grand nombre de ces closets sont en usage à Toronto.

(1) Il y avait 4 Closets, 1,128 visiteurs qui ont fait l'ex-